

La toponymie à Gatineau

Principes, cadre normatif et rôle du Comité de toponymie

Comité de toponymie - 26 octobre 2026

Objectif de la présentation

Information

Favoriser une compréhension commune des principes, des responsabilités et des mécanismes qui encadrent la gestion de la toponymie municipale à Gatineau.



Plan de la présentation

1. Mise en contexte : introduction à la toponymie
2. Comité de toponymie : mandats, documents normatifs et outils
3. Période de questions

Mise en contexte

Notions de base en toponymie

La toponymie, c'est deux…trois choses :

1. Science qui a pour objet l'étude et la gestion des noms de lieux;
2. Terme désignant l'ensemble des noms de lieux d'un territoire;
3. Agent fédérateur renforçant l'identité et le sentiment d'appartenance à une collectivité.



Mise en contexte

Notions de base en toponymie

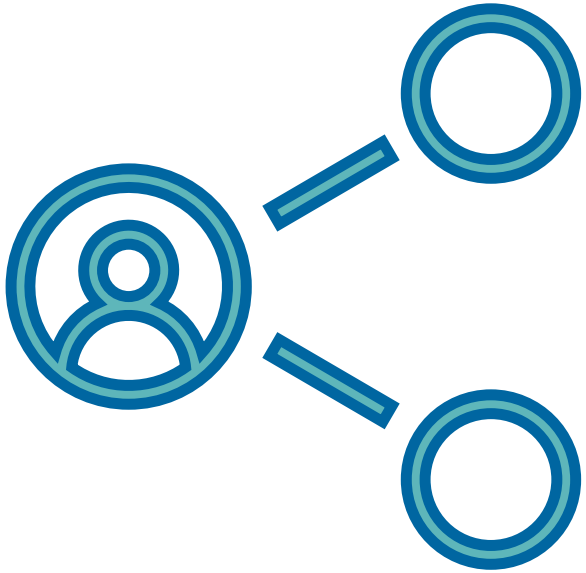

La toponymie, une compétence partagée :

- Entre les municipalités et la Commission de toponymie du Québec, en fonction de la nature des entités nommées;
- La Commission de toponymie du Québec a le pouvoir d’officialiser les noms adoptés par les municipalités.

Mise en contexte

Notions de base en toponymie

Ex. Lieux relevant des municipalités

- Voies de circulation (rue, avenue boulevard);
- Parcs et ses composantes (ex. centre communautaire, chalet);
- Édifices (ex. bibliothèque, aréna, caserne);
- Quartiers (ex. site patrimonial).

Ex. Lieux relevant de la Commission

- Entités géographiques naturelles (ex. baie, rivière, ruisseau);
- Ouvrages d'ingénierie (ex. pont, barrage, viaduc, autoroute).

Comité de toponymie

Mandat

Principaux mandats

- Formuler des avis et des recommandations toponymiques pour conseiller les services et les élus municipaux afin que la Ville fasse des choix toponymiques judicieux;
- Alimenter la banque de toponymes, qui contient à ce jour plus de 4 000 noms (officiels, disponibles, retirés, en traitement, etc.);
- Développer des thématiques identitaires pour des projets résidentiels, selon les orientations du Comité.



Comité de toponymie

Orientations

2019 - Adoption du premier plan de travail

Trois axes prioritaires :

1. Toponymie féminine
2. Toponymie représentant les Premières Nations
3. Toponymie représentant les diverses communautés ethnoculturelles

* Il est estimé que ces 3 catégories de noms représentent environ 5% des toponymes gatinois.



La toponymie à Gatineau. Principes, cadre normatif et rôle du Comité de toponymie.

Comité de toponymie

Propositions

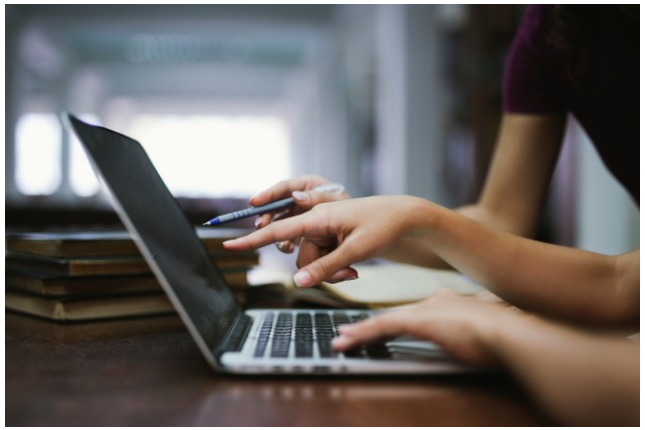

Nouvelles désignations et changements de noms :

- Formulaire Soumettre une proposition toponymique - Ville de Gatineau
- Analyse ⇨ Critères de la Ville de Gatineau
- Noms valides ⇨ banque de toponymes : réservés ou disponibles

Comité de toponymie

Étapes – traitement des demandes

- Avis d’intention
- Analyse pour versement à la banque
- Analyse pour désignation / changement de nom



La toponymie à Gatineau. Principes, cadre normatif et rôle du Comité de toponymie.

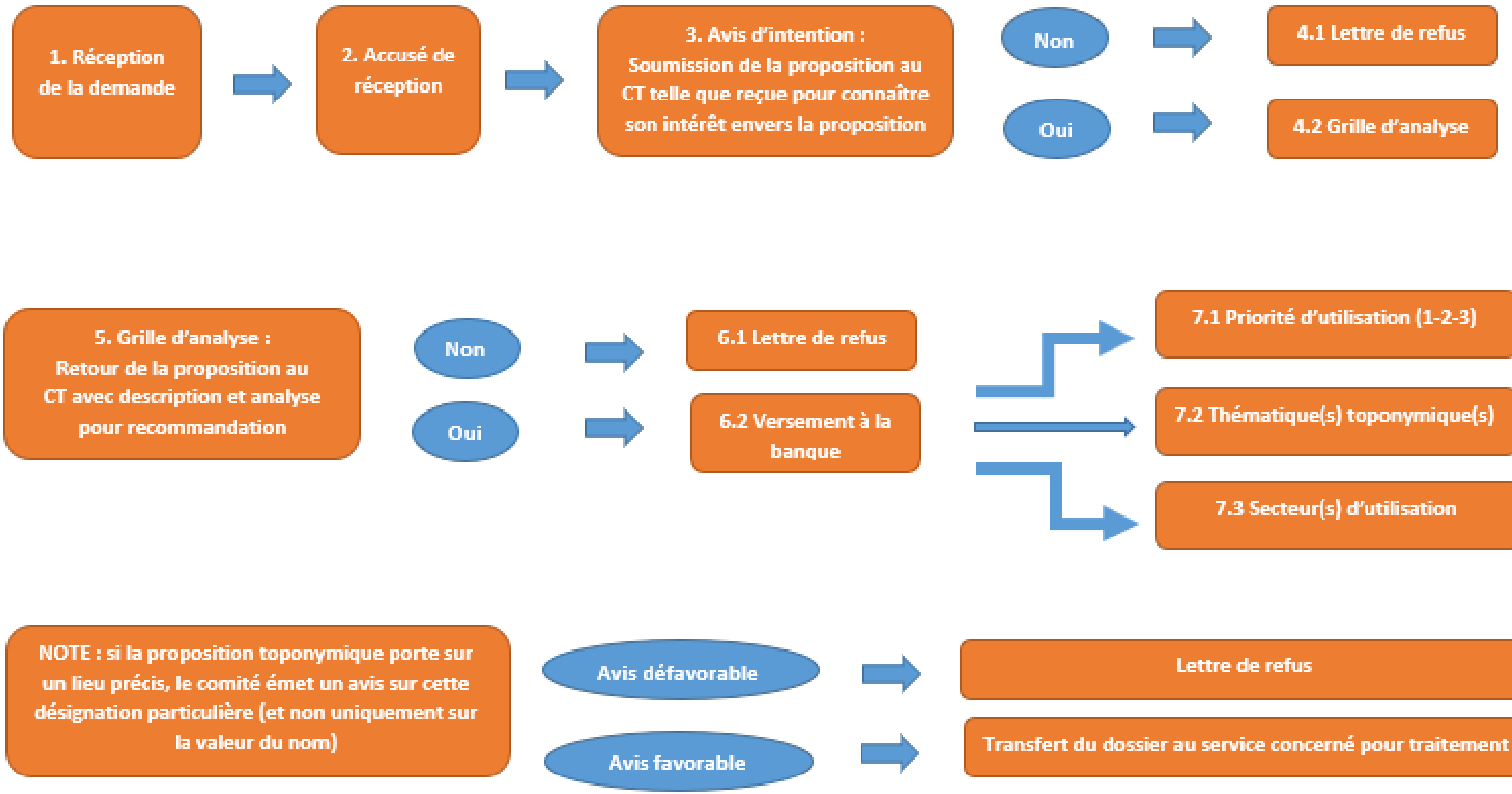
1. Réception de la demande
2. Accusé de réception
3. Avis d'intention : Soumission de la proposition au CT telle que reçue pour connaître son intérêt envers la proposition
Non
Oui
4.1 Lettre de refus
4.2 Grille d'analyse
5. Grille d'analyse : Retour de la proposition au CT avec description et analyse pour recommandation
Non
Oui
6.1 Lettre de refus
6.2 Versement à la banque
7.1 Priorité d'utilisation (1-2-3)
7.2 Thématique(s) toponymique(s)
7.3 Secteur(s) d'utilisation
NOTE : si la proposition toponymique porte sur un lieu précis, le comité émet un avis sur cette désignation particulière (et non uniquement sur la valeur du nom)
Avis défavorable
Avis favorable
Lettre de refus
Transfert du dossier au service concerné pour traitement

Documents normatifs

Critères généraux d'analyse

<u>Critères d'analyse toponymique</u> de la Ville de Gatineau* :

- Ancienneté du nom;
- Caractère logique de la désignation;
- Désignation commémorative, excluant les personnes vivantes et décédées depuis moins d'un an;
- Identité et sentiment d'appartenance à Gatineau;
- Doublon et homonyme.

*Les choix de la Ville de Gatineau sont faits en conformité avec les normes de la Commission de toponymie du Québec.

Documents normatifs

Politiques et procédure

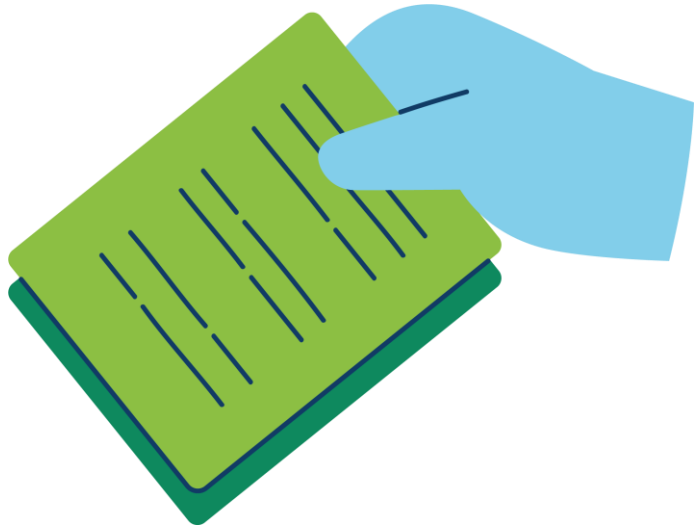

- PO-004 – Politique de dénomination toponymique
- PO-005 – Politique d’attribution à un nom de parc et à ses composantes
- Procédure de changement de nom
- Cahier des règles générales
- Critères d’analyse pour les noms de personnes

Vous souhaitez déposer une proposition toponymique?



Consultez le site Internet de la Ville de Gatineau :
https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/toponymie

Ou écrivez-nous à toponymie@gatineau.ca

Période de questions